

# **Impacts économiques et sociaux sur les pays en développement des envois de fonds des émigrés sur leur région d'origine**

**Rosa TITOUCHE-HADDADI** <sup>(1)</sup>

---

## **Introduction**

L'importance du phénomène migratoire est réelle et sa dimension économique et sociale mérite d'être étudiée, notamment sous l'angle des envois de fonds, enjeu essentiel dans la problématique migratoire, et surtout de par leur impact sur le développement économique et social. Les transferts de fonds des émigrés vers leur pays d'origine et l'impact de ces fonds sur le développement, suscitent un intérêt croissant, comme en témoigne la multiplication des études et des colloques consacrés au sujet, au cours de ces toutes dernières années<sup>1</sup>. L'impact de ces fonds est désormais pris en compte dans tous les pays en développement car ils constituent un important flux de moyens de financement internationaux pour la plupart d'entre eux et ils touchent directement une masse d'individus équivalente à 1/10 de la population mondiale<sup>2</sup>. Un volume de 220 milliards de dollars a été transféré, de cette manière en 2006. Ce chiffre exige que soit envisagés les impacts engendrés par ces transferts financiers sur le développement, dans les régions réceptrices.

Contrairement à d'autres variables, les envois des travailleurs

---

<sup>(1)</sup> Université Mouloud Mammeri, 15 000, Tizi-Ouzou, Algérie.

<sup>1</sup> Besson, É. (2008), *Les migrants, acteurs du développement solidaire : soutenir les initiatives des migrants en faveur du développement de leur pays d'origine*, septembre, rapport du secrétariat d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique.

<sup>2</sup> FIDA, *Les travailleurs migrants et envois de fonds : Flux mondiaux de fonds envoyés vers les pays en développement et en transition*, rapport 2006.

expatriés sont importants, stables et augmentent en temps de crise. Nous essaierons dans ce travail de donner une vision d'ensemble des différents impacts des envois de fonds des émigrés. Dans la première section, nous présenterons les fondements théoriques de l'impact des envois de fonds, d'abord d'un point de vue national, puis d'un point de vue régional. La deuxième section sera consacrée à l'étude de l'impact des envois de fonds sur la stimulation des secteurs productifs, en prenant pour exemple des pays comme le Mali, l'Italie, le Maroc... etc. La troisième section, quant à elle, est consacrée aux impacts sur la réduction de la pauvreté tandis que la quatrième traitera des impacts sur l'éducation et la santé. Nous terminerons avec une dernière section dans laquelle nous présenterons des mesures prises dans divers pays afin de faire des envois de fonds un levier pour le développement.

## **1. Envois de fonds : aspects théoriques**

Bien que l'existence d'interactions fortes entre les migrations internationales et le développement soit communément admise, la question de l'impact des envois de fonds sur le pays d'origine demeure objet de débats. Les théories sur l'impact des envois de fonds peuvent être divisées selon l'école néoclassique en deux : celles qui traitent des impacts au niveau national et celles qui traitent des impacts à plus petite échelle. A notre sens, les deux tendances se valent, mais nous nous sommes essentiellement focalisés sur celle dont les impacts sont les plus concrets sur la population, à savoir les impacts au niveau régional.

### ***1. 1 l'école néoclassique : de l'impact des envois de fonds au niveau national***

Il existe deux grandes écoles de pensée dans le domaine des impacts des transferts monétaires. Ceux qui avouent une obédience néoclassique y voient une source de développement pour les pays d'émigration car ces fonds contribueraient à une élévation des revenus qui engendre un effet multiplicateur sur la consommation, l'emploi, la productivité, les échanges avec l'étranger et l'investissement<sup>3</sup>. Les autres choisissent de se focaliser exclusivement sur les effets négatifs. Selon eux, Les transferts monétaires comportent un aspect plutôt volatile et certains pays peuvent créer une dépendance à l'égard des transferts. Par exemple, des pays

---

<sup>3</sup> Tremblay, L. (2006), *Migration et développement : Les transferts monétaires des immigrants haïtiens de la région métropolitaine de Montréal*, mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de maîtrise en sciences (M.Sc.) en démographie, juin.

pauvres dont une grande part du PIB est reliée aux transferts peuvent être grandement affectés par une diminution de ceux-ci ; si minime soit-elle. Les pays en développement qui bénéficient d'importants transferts sont, d'une certaine manière, dépendants des performances économiques des pays développés qui accueillent leurs migrants. Cette dépendance, parfois marquée, peut mener à l'instabilité pour certains pays. Les tenants de cette école affirment également que les transferts créent des inégalités économiques et sociales dans les pays d'émigration à cause de la sélectivité des migrants. Les arguments avancés pour étayer cette thèse démarrent de l'idée selon laquelle les envois de fonds provoqueraient une augmentation de la demande en biens d'importation au détriment des biens produits localement, car avec l'augmentation du pouvoir d'achat, l'attention a tendance à se porter vers des produits de qualité, qui sont généralement des produits d'importation, ce qui n'aurait pas d'effets multiplicateurs sur l'économie, puisqu'au lieu d'investir et d'augmenter la création d'emplois et d'activités économiques, les transferts monétaires servent plutôt à la consommation de biens importés, et même lorsque des biens locaux sont consommés, cette pratique haussant la demande locale<sup>4</sup>. Ils seraient aussi source d'inflation et donc de dépréciation du taux de change réel dans des pays caractérisés par la faible flexibilité de leur appareil productif, ils provoqueraient donc des comportements rentiers.

### ***1. 2 l'impact des envois de fonds au niveau régional***

En observant les impacts des transferts monétaires à plus petite échelle, ce sont toujours deux écoles de pensée divergentes qui ressortent. D'une part, les optimistes qui mettent l'accent sur le fait que les ménages dont un ou plusieurs membres ont émigré, bénéficient d'une meilleure qualité de vie et que les transferts monétaires leur donnent accès à des possibilités auxquelles ils n'auraient pas eu accès sinon. De plus, les ménages les plus démunis peuvent espérer une accumulation de leur capital social lorsqu'ils reçoivent des transferts monétaires des migrants. Les transferts monétaires peuvent également constituer pour les familles une source de revenu, qui pourrait être considérée comme une assurance contre la maladie, un moyen de financer l'éducation des enfants, de se prémunir contre les conséquences des aléas climatiques pour les familles vivant en milieu rural. Les envois de fonds tendent à accroître les aspirations matérielles des ménages, sans toutefois les satisfaire. Certaines familles peuvent atteindre des niveaux de vie plus élevés, mais

---

<sup>4</sup> Gubert, F. (2005), *L'impact des transferts de fonds sur le développement des pays d'origine : cas de l'Afrique*, Institut de recherche pour le développement et l'insertion internationale, Paris.

les communautés n'obtiennent qu'un faible niveau d'autonomie dans le cadre de leur développement économique.

Que les impacts des envois de fonds soient pris à l'échelle nationale ou régionale, le point commun entre toutes ces courants de pensée réside dans le fait que les effets des transferts peuvent être mesurés en illustrant la façon dont cette source de revenus est dépensée par les ménages. En Amérique latine, les femmes portent souvent le titre de chef de famille. En ce sens, dans bien des cas, ce sont elles qui prennent les décisions en lien avec les dépenses du ménage, les ménages qui reçoivent des transferts monétaires ont fréquemment à leur tête des femmes qui décident comment sera utilisé l'argent reçu. Ainsi, le maintien du rôle traditionnel des femmes à titre d'administratrice du ménage pourrait fournir une explication au fait que les transferts soient en majorité utilisés à des fins de consommation de biens primaires. Certains auteurs ont démontré que les effets variaient selon le capital social, les réseaux des migrants et les réseaux de ceux qui restent au pays. Les transferts acheminés aux ménages les plus pauvres auraient un impact plutôt défavorable, ils constitueraient un revenu d'appoint qui amortirait les chocs économiques, sans pour autant les éviter. Par contre, si les principaux bénéficiaires sont des familles aisées, les transferts peuvent mener l'économie sur le chemin de la croissance, car ces familles utiliseront ce surplus de richesse dans des activités productives.

## **2. Impact sur la stimulation des secteurs productifs**

Les nouveaux besoins exprimés par les récepteurs d'envois de fonds, constituent dans de nombreux pays, un soutien à l'activité économique traditionnelle. Plusieurs secteurs, notamment celui de la construction et le petit commerce, bénéficient de l'argent qui arrive de l'extérieur. Au Ghana, environ 30 % des envois sont investis dans des actifs (terrains, bâtiments...)<sup>5</sup>. A tout prendre, même si cet argent est utilisé pour la consommation, celle-ci peut stimuler les secteurs productifs. Une étude du FIDA<sup>6</sup> effectuée dans quelques pays récepteurs de fonds importants de leurs émigrés, notamment le Mexique, a démontré l'existence d'un effet multiplicateur des dépenses, et a conclu que chaque dollar dépensé produit 1,85 dollar d'activités économiques supplémentaires. À titre

---

<sup>5</sup> Rocher, E., Pelletier, A. (2008), *Les transferts de revenus des migrants : Quel impact sur le développement économique et financier des pays d'Afrique subsaharienne ?*, Bulletin de la Banque de France, n° 173, mai-juin.

<sup>6</sup> FIDA, *Travailleurs migrants et envois de fonds. Flux mondiaux de fonds envoyés vers les pays en développement et en transition*, rapport 2007.

d'exemple, la construction d'une maison nécessite du béton et autres matériaux de construction, ce qui se répercute directement sur l'économie régionale et engendre une création d'emplois. Une étude du Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM)<sup>7</sup> montre que les envois de fonds ont joué un rôle essentiel dans la capitalisation d'entreprises appartenant aux émigrés ; par exemple 31 % des émigrés enquêtés à Guadalajara (Mexique) ont utilisé leurs économies faites aux États-Unis pour mettre sur pied un *business*, une autre enquête sur la même ville, situe le chiffre à 21 %. Une étude menée sur trois communes rurales toujours au Mexique, montre que 61 % des entreprises ont été fondées grâce à l'épargne acquise aux États-Unis.

Le développement du secteur de la construction grâce aux envois de fonds des émigrés a également été observé en Albanie où un quart du parc immobilier érigé entre 1991 et 2001, est la propriété d'émigrés<sup>8</sup>. Ces envois ont aussi permis le démarrage de 200 entreprises, dont la majorité s'est spécialisée dans la propriété immobilière (60 % des nouveaux appartements ont été financés grâce aux transferts de fonds)<sup>9</sup> ainsi que dans l'acquisition de terres agricoles.

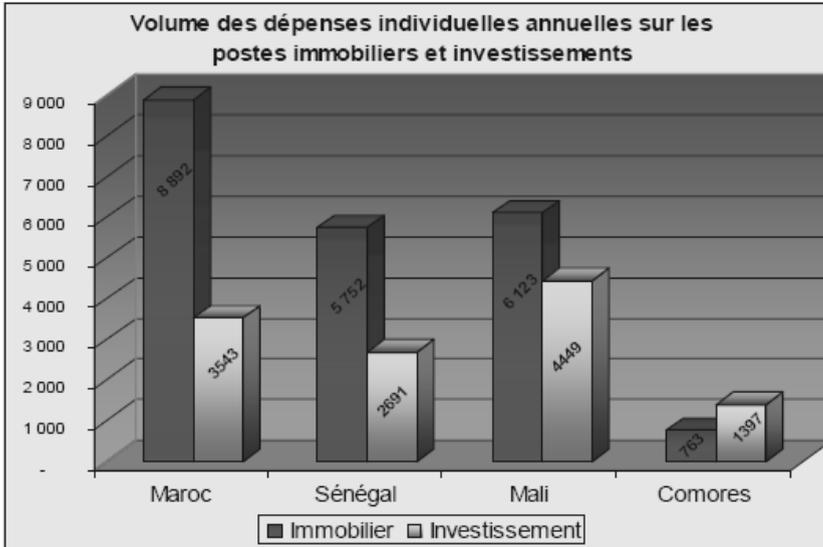
---

<sup>7</sup> Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM) : *Le corridor États-Unis/Mexique*, fiche synthèse sur les transferts de fonds, avril 2008.

<sup>8</sup> SFM (Swiss Forum for migration and population studies), *Les transferts de fonds des migrants albanais*, 2006.

<sup>9</sup> *Idem*.

**Figure 1 : Volume des dépenses individuelles annuelles dans le cadre de l'investissement et de l'immobilier**



Source : Banque Africaine du Développement : *Les transferts de fonds des migrants, un enjeu du développement : Les Comores, Mali, Maroc, Sénégal*, rapport octobre 2007.

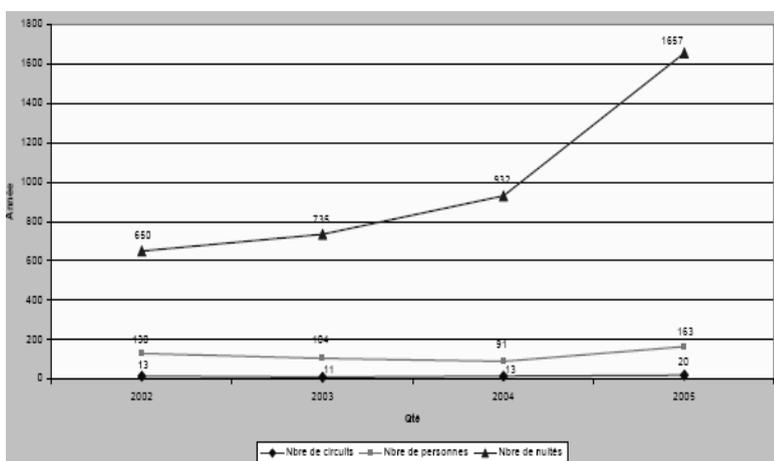
Le Maroc est un exemple tout aussi éloquent en termes de stimulation des secteurs productifs grâce aux envois d’une émigration forte de quelques 3,3 millions de personnes, soit presque 10 % de la population totale du pays. En 2006, les transferts ont atteint 6 milliards de dollars, soit 8,25 % du PIB, 50,2 % du déficit commercial, 190,9 % des IDE, plus de cinq fois l’aide publique au développement<sup>10</sup>. Les transferts constituent aujourd’hui la deuxième source de devises pour le pays, derrière le tourisme. Ils constituent aussi le quart des dépôts bancaires (87,8 milliards de dirhams en 2005). Plus de la moitié des comptes à vue avec 51 % et 42 % des comptes à terme sont détenus par des émigrés.

Les émigrés marocains sont souvent organisés en associations. L’association « Migrations et Développement », créée en 1986 par des salariés marocains résidant en France, est d’abord intervenue dans les villages d’origine des migrants, dans le domaine des infrastructures (électrification rurale, irrigation, écoles, dispensaires, adductions d’eau potable). A partir des années 2000, elle s’oriente vers le soutien aux activités économiques : aides aux agriculteurs (production d’huile d’olive

<sup>10</sup> UNICEF, *Impact social des transferts de fonds des marocains résidant à l’étranger*, rapport septembre 2008.

et de safran), mise en œuvre d'un programme d'investissements dans le tourisme rural solidaire en construisant 21 gîtes ruraux<sup>11</sup>. Le Tourisme solidaire appuie et accompagne la mise en place d'autres projets d'activités génératrices de revenus tels que la construction de coopératives de valorisation des produits locaux et artisanaux (figure 2). Il contribue à la mise en valeur du patrimoine local et à la protection de l'environnement. Il participe à une meilleure répartition des revenus touristiques, particulièrement par la mise en place de chambres d'hôtes (notamment chez les femmes isolées). Il contribue directement au développement local et à la réduction de la pauvreté dans les zones rurales enclavées.

**Figure 2 : Évolution des circuits touristiques de 2002 à 2005 principalement financés par la diaspora marocaine**



Source : www.migdev.org.

Toujours au Maroc, il a été constaté que les envois de fonds ont un effet important sur le secteur de l'agriculture, à travers l'achat de matériels agricoles, l'amélioration des cheptels, l'acquisition de propriétés foncières, par exemple, depuis les années 80, les émigrés ont tendance à investir dans la mise en valeur de nouvelles zones d'arboriculture fruitière, ce qui s'est traduit principalement par l'achat de pompes d'eau qui améliorent le niveau de vie des ménages. L'abandon du système traditionnel au profit d'un système plus moderne qui permet

<sup>11</sup> Secrétariat d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique en France, *Les migrants acteurs du développement solidaire : soutenir les initiatives des migrants en faveur du développement de leur pays d'origine*, rapport septembre 2008.

d'augmenter la production et la création de nouveaux emplois<sup>12</sup>.

**Tableau 1 : Équipement agricole, selon le statut migratoire (en %)**

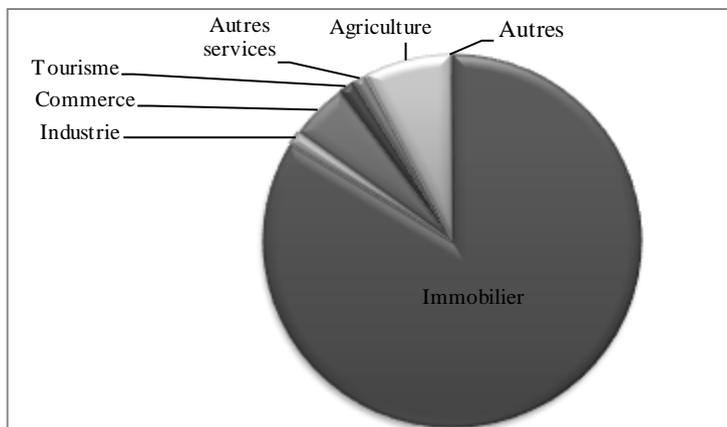
	Ensemble (n=303)	Familles sans Migrants (n=81)	Familles avec migrants (n=222)
% de ménages possédant			
une charrue	19	15	20
une houe	50	30	58
une charrette	45	25	53
un semoir	13	9	15

Source : UNICEF : Impact social des transferts de fonds des marocains résidant à l'étranger, rapport septembre 2008.

Le gouvernement marocain ayant compris l'aubaine que peut représenter l'apport de l'émigration a organisé et encadré celle-ci. Depuis 2001, les mandats envoyés par les ressortissants marocains à l'étranger ont considérablement augmenté (2,2 milliards de dollars en 2000, 3,3 milliards de dollars en 2001 et 4,2 milliards de dollars en 2004). Le gouvernement a mis en place de nouvelles politiques de facilitation des transferts : création d'agences consulaires, de bureaux de postes et d'agences bancaires. La conséquence est l'accroissement du nombre de secteurs qui ont bénéficié des fonds des émigrés.

<sup>12</sup> UNICEF, *Impact social des transferts de fonds des marocains résidant à l'étranger*, rapport septembre 2008.

**Figure 3 : Répartition des investissements réalisés au Maroc (en%)**



Source : Mohamed Saïb Musette, *Les migrations et le développement au Maghreb Central*, in *Cahiers des Migrations Internationales*, rapport pour le Bureau International du Travail, 2006.

Le secteur de l'agriculture a, aussi, été stimulé par les envois de fonds des émigrés en Tunisie, où de petits agriculteurs ont acquis du bétail, grâce à leurs propres économies combinées aux envois de fonds de leurs parents émigrés, ce qui a engendré une augmentation significative de la production de viande et surtout de produits laitiers, menant quasiment à l'autosuffisance à la fin des années 90, alors que le pays était fortement dépendant des importations jusqu'à la moitié des années 80. En Tunisie, les envois de fonds sont importants, ils ont représenté à certaines périodes près de 5 % du PIB. Ils ont pesé pour 4,2 % du PIB entre 1980 et 2000, équivalents à 70 % de la valeur ajoutée totale pour le secteur du textile, de l'habillement et du cuir ; secteur qui couvrait plus de 50 % des emplois industriels totaux dans les années 90<sup>13</sup>.

L'impact des transferts des émigrés sur les secteurs productifs semble aussi s'accroître lorsqu'il est *boosté* par un facteur accélérateur tel que la concentration sur une région, c'est le cas pour la région de Kayes au Mali, région d'origine de la majorité des maliens en France. Le facteur accélérateur dans ce cas, c'est l'existence de nombreuses associations d'émigrés qui contribuent à la mise en valeur de réseaux hydrauliques, en vue d'améliorer la production agricole. En 10 ans, 146 projets ont été réalisés, pour un budget total de 19,4 millions de francs. Le même constat

<sup>13</sup> Agence Française de Développement en liaison avec la Banque Mondiale, *La croissance pro-pauvre en Tunisie*, rapport mars 2005.

a été fait à Haïti, où la concentration d'associations de migrants dans la région de Simact a conduit à la création d'un projet remarquable dans le domaine touristique, celui de la société Simact qui est une société au capital de 5 millions de dollars opérant dans l'agriculture, le commerce et le tourisme. Elle a été créée par sept médecins haïtiens installés à New York, qui ont, ensuite, attiré d'autres professionnels comme des comptables, banquiers, experts financiers et immobiliers en tant qu'actionnaires. Simact prévoit la construction d'un site balnéaire de 120 chambres qui comprendrait un centre commercial ainsi que des maisons privées sur une dizaine d'hectares. Simact est également prête à financer la construction de la route qui mène au site<sup>14</sup>.

### 3. Impact sur la pauvreté

Comme chaque travailleur émigré aide financièrement cinq à six personnes en moyenne dans son pays natal, il est considéré que 200 à 250 millions de personnes à travers le monde bénéficient du soutien d'un ami ou d'un parent travaillant à l'étranger<sup>15</sup>. Ainsi, Les envois de fonds aident à lutter contre la pauvreté rurale dans certaines des régions les plus pauvres du monde. Les sommes envoyées sont souvent faibles, mais elles arrivent directement entre les mains de millions de pauvres. Des études de l'UNICEF<sup>16</sup> attestent que les transferts contribuent à l'allègement de la pauvreté. L'apport des transferts à l'atténuation de la pauvreté est abordé en estimant le taux de pauvreté de deux manières. La première prend en compte les transferts perçus par les ménages en provenance de personnes physiques. Elle aboutit à un taux de pauvreté de 19 % à l'échelle nationale, avec 12 % en milieu urbain et 27,2 % en milieu rural. La seconde évalue le taux qu'aurait enregistré la pauvreté au Maroc en l'absence de ce type de transferts, soit respectivement 23,2 % à l'échelle nationale, 16,6 % dans les villes et 31,4 % en milieu rural. Les transferts ont permis ainsi de réduire entre 1998 et 1999 le taux de pauvreté de 4,2 points au niveau national, avec 4,6 points en milieu urbain et 4,2 points en milieu rural, ce qui équivaldrait à 1,17 million de personnes qui sont épargnées par la pauvreté grâce aux transferts, soit 22 % des pauvres estimés en 1998-99<sup>17</sup>.

---

<sup>14</sup> Crisis, G. (2007), *Construire la paix en Haïti : inclure les Haïtiens de l'extérieur*, rapport Amérique latine/Caraïbes, n° 24, 14 décembre.

<sup>15</sup> Perret, C. (2006) « Flux informels entre l'Algérie et la France : un vivier pour le commerce informel en Algérie », in *Cahier de Préludes*, n° 8, septembre.

<sup>16</sup> UNICEF, *Impact social des transferts de fonds des marocains résidant à l'étranger : une revue de littérature*, rapport septembre 2008.

<sup>17</sup> *Idem*.

Selon une étude menée au Mali par l'OCDE dans la région de Kayes (région pauvre, d'émigration traditionnelle et d'où seraient issus 80 % des maliens résidant en France), a montré que les transferts représentaient 51 % du revenu total des familles comptant au moins un émigré. Pour ces familles, le revenu annuel par personne était près de 1,6 fois supérieure à celui des familles qui ne compte pas d'émigré<sup>18</sup>. Les associations d'émigrés constituent, dans cette région du Mali, l'un des premiers agents de développement, 64 % des infrastructures existantes dans les villages leur sont attribués. Les domaines couverts par les associations sont divers, mais ont tous pour principal objectif de réduire la pauvreté et améliorer le niveau de vie des populations. Dans l'ordre d'importance, on note que les secteurs de la consommation villageoise et de l'eau couvrent la moitié des réalisations et le quart des financements (banques de céréales, magasins coopératifs et puits). Les deux secteurs qui suivent sont respectivement la santé avec 35 réalisations et l'éducation avec 16 réalisations : ils totalisent à eux deux plus de la moitié des financements (6,2 et 4,5 millions). Il y a relativement peu de projets agricoles (11 réalisations sur 146)<sup>19</sup>.

**Tableau 2 : Les projets des associations d'émigrés de la vallée du fleuve Sénégal en France**

Type de projet	Nombre de projets	%	En millions de FF	%
Mosquée	41	12,3	8	18,5
Alimentation en eau potable	57	20,9	3,5	25,3
Santé	70	16,5	11	16,5
Education	55	18,6	7,2	16,1
Consommation	62	17	7	8
Agriculture	24	7,2	2,3	5,3
Autres	25	7,5	4,5	10,3
<b>Totaux</b>	<b>334</b>	<b>100</b>	<b>43,5</b>	<b>100</b>

*Source : FAO (1997) : Les immigrants de la vallée du fleuve Sénégal en France : de nouveaux acteurs dans le développement de leur région d'origine.*

<sup>18</sup> Secrétariat d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique en France, « Rapport sur les migrants acteurs du développement solidaire : soutenir les initiatives des migrants en faveur du développement de leur pays d'origine », septembre 2008.

<sup>19</sup> OCDE : *Les migrants, partenaires de la coopération internationale : Le cas des Maliens de France*, rapport juillet 1995.

Une enquête réalisée, cette fois-ci au Maroc, a permis d'aboutir aux résultats présentés dans le tableau 3 :

**Tableau 3 : Population épargnée par la pauvreté du fait des transferts de migrants**

Décile	1	2	1*2	3	1*3	(1*2)- (1*3)
	Population Totale	Taux-pauvreté Transferts non compris.	Population Pauvre	Taux-pauvreté y compris transferts	Population Pauvre	Population Epargnée
10	2 797 712	100	2 797 712	100	2 797 712	0
20	2 796 033	66,2	1 850 974	64,7	1 809 033	41 940
30	2 795 664	27,7	774 399	25,1	701 712	72 687
40	2 807 828	2,9	81 427	-	-	81 427
50	2 786 963	2,2	61 313	-	-	61 313
60	2 796 998	2,8	78 316	-	-	78 316
70	2 792 469	0,4	11 170	-	-	11 170
80	2 799 162	1,1	30 791	-	-	30 791
90	2 795 030	0,6	16 770	-	-	16 770
100	2 797 141	0	0	-	-	0
Total	27 965 000	20,4	5 702 872	19	5 308 457	394 415

Source : Bouchachen, J. (2000), *Apports des transferts des résidents à l'étranger à la réduction de la pauvreté : cas du Maroc*, rapport pour la direction des statistiques, Maroc, p. 11.

On notera qu'environ 400 000 personnes (dont 29 % relevant des déciles 2 et 3) auraient été comptées parmi les pauvres sans l'apport de ces transferts : 71 % parmi ces personnes ont non seulement échappé à la pauvreté, mais comptent désormais parmi les couches moyennes (déciles 4-7) et aisées (déciles 8-9) de la population.

Une étude sur 74 pays en voie de développement à faible revenu et à revenu moyen révèle qu'en moyenne, une augmentation de 10 % du nombre de migrants internationaux parmi la population d'un pays peut engendrer un déclin de 1,6 % du nombre de pauvres tandis qu'un accroissement de 10 % de la part des envois de fonds dans le PIB d'un pays peut entraîner un déclin de 1,2 % de la pauvreté<sup>20</sup>.

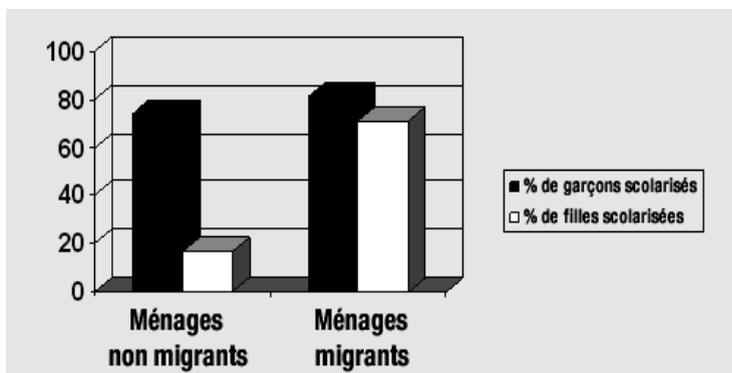
<sup>20</sup> Banque Mondiale, *The Impact of International Migration and Remittances on Poverty*, rapport 2004.

#### 4. Impact sur l'éducation et la sante

Lorsqu'on évalue le rôle joué par les envois de fonds, il est important d'examiner à la fois les impacts économiques et non-économiques. En termes de développement humain, les impacts ne sont pas toujours pris en compte. Nous allons donc aborder ce point, en accordant une attention spécifique à l'impact des envois de fonds sur le bien être des populations, et ce à travers deux variables qui sont la santé et l'éducation. Les projets à caractère social sont particulièrement privilégiés par les associations de migrants. Il s'agit de projets de développement liés à l'éducation (projets d'alphabétisation, construction d'institutions scolaires, de foyers sociaux éducatifs), à la santé (centres de santé communautaire, de dispensaires, construction d'une maternité, ambulances), à la culture (mosquées, radios rurales). Les réalisations dans ce domaine sont parfois impressionnantes.

De nouvelles recherches menées par la Banque mondiale révèlent que dans les régions rurales du Pakistan, la migration a eu pour effet de diminuer de manière spectaculaire la discrimination au sein des ménages, qui prive les filles d'éducation, les migrations contribuent à un accroissement du taux de scolarisation des filles de 54 %, comparé à 7 % à peine chez les garçons<sup>21</sup>.

**Graph 1 : Impact de l'émigration dans les régions rurales au Pakistan**



Source : Banque Mondiale : *La migration réduit les disparités entre les sexes et apporte d'autres avantages sur les plans social et sanitaire*, communiqué de presse juillet 2007.

<sup>21</sup> Banque mondiale : *La migration réduit les disparités entre les sexes et apporte d'autres avantages sur les plans social et sanitaire*, communiqué de presse juillet 2007.

L'étude fait ressortir une forte corrélation entre, d'une part, la migration, et d'autre part, le travail des enfants et l'éducation des filles. Au Pakistan, les filles des familles de migrants restent à l'école environ deux ans de plus que celles issues de familles ne comptant pas de migrants. Elle indique aussi que les enfants des ménages de migrants sont moins susceptibles de travailler, et ceux qui le font, travaillent environ 66% moins<sup>22</sup>.

Dans le cas du Salvador, une augmentation de 1 % des transferts a plus d'impact qu'une augmentation similaire des salaires, surtout en milieu rural. Ceci indique que les familles de migrants préfèrent investir dans l'éducation plus que les familles de non migrants. Dans le cas des Philippines, l'augmentation des flux de transferts suite à la crise financière asiatique a eu comme principal effet l'augmentation de la scolarisation des enfants, la réduction du pourcentage d'enfants exploités au travail, du à de plus grandes dépenses en éducation. Il a été constaté aussi que les enfants de migrants ont plus de chance d'accéder aux écoles privées considérées de meilleure qualité et d'atteindre des niveaux de diplômés élevés<sup>23</sup>. Dans le cas de l'Afrique du Sud, le rapport de l'UNICEF montre que les enfants de migrants ont des performances scolaires plus élevés en comparaison avec les autres enfants, de même qu'ils ont moins de risques d'être mis au travail<sup>24</sup>.

Au Maroc, l'association « Migrations et Développement » que nous avons, déjà, citée, a mis en place dans le sud du pays, un réseau d'écoles non-formelles en zones rurales, en faveur aussi bien des enfants âgés de 8 à 16 ans, qui n'ont jamais été scolarisés ou qui ont quitté de manière précoce l'école que des femmes. Les classes sont néanmoins ouvertes aussi aux enfants de moins de 8 ans ainsi qu'aux adultes. Pour l'année scolaire 2000-2001, ce sont 725 personnes qui ont bénéficié de ce programme dont 514 enfants. Il y a lieu de noter que 80 % de l'ensemble des bénéficiaires sont de sexe féminin<sup>25</sup>. L'exemple du village des Aït Iktel montre que les écoles informelles qui y ont été implantées ont permis la suppression des corvées de l'eau et du bois, et de scolariser à 100 % les jeunes âgés de moins de 20 ans, notamment les jeunes filles, dès 1996<sup>26</sup>, alors que ces taux était très faibles quelques années

---

<sup>22</sup> Banque mondiale, *La migration réduit les disparités entre les sexes et apporte d'autres avantages sur les plans social et sanitaire*, communiqué de presse, juillet 2007.

<sup>23</sup> UNICEF, *Impact social des transferts de fonds des marocains résidant à l'étranger : une revue de littérature*, rapport, septembre 2008.

<sup>24</sup> *Idem.*

<sup>25</sup> *Idem.*

<sup>26</sup> *Idem.*

auparavant, surtout pour les filles. Par ailleurs, un centre d'information et de formation est créé dans le même village afin de dispenser une formation professionnelle aux femmes et aux jeunes filles (tissages), ainsi que des actions en direction des femmes rurales sur le nouveau code de la famille, l'hygiène, la santé... Cette association développe aussi des projets pilotes de développement économique autour de produits locaux (olive, safran, argane, artisanat...) en mettant en place des coopératives de production et de conditionnement pour les produits locaux, en plus de l'identification et de la mise en place de circuits touristiques.

La santé est une autre variable sociale importante. La construction de dispensaires ruraux ou l'amélioration des structures existantes grâce aux associations de migrants permet un meilleur accès de proximité aux services de santé. Par exemple, l'association « Migrations et Développement » mène des projets qui visent à améliorer l'accès aux équipements de santé pour les populations rurales des zones les plus défavorisées, à répartir les dispensaires ruraux de manière plus équitable, à améliorer l'équipement des dispensaires existants. Les dispensaires construits couvrent chacun entre 5 000 et 8 000 personnes. Les populations-cibles de ces projets sont en priorité les populations villageoises les moins mobiles et en particulier les femmes et les enfants.

Certains indices montrent qu'au Pakistan la migration contribue à améliorer les ratios poids/âge et taille/âge des jeunes enfants, et que ce gain se maintient à mesure que les enfants gagnent en âge. Des résultats similaires ont été observés au Nicaragua et au Guatemala. Dans le cas du Nicaragua, l'étude permet de constater que ces transferts augmentent sensiblement les chances d'avoir des naissances assistées par un médecin, facteur déterminant pour la santé et la survie des mères<sup>27</sup>. Même constat pour le Sénégal où la diaspora établie en France a mobilisé en 2 ans, plus de 3 millions d'euros afin de financer des projets dans des secteurs comme l'adduction d'eau potable (forage, château d'eau, réseau) ; en prenant en compte le fait que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est un besoin fondamental des populations qui peut avoir des effets structurants sur le développement des enfants et sur les conditions de vie des femmes. Il permet ainsi d'éradiquer ou, au moins, de diminuer fortement certaines maladies infantiles (diarrhée, typhoïde,...), d'épargner aux jeunes filles et aux femmes (parfois les hommes) les dures corvées de recherche de l'eau (qui peuvent prendre parfois des heures), et d'offrir alors la possibilité aux jeunes filles de se scolariser. D'autres secteurs

---

<sup>27</sup> Banque mondiale, *La migration réduit les disparités entre les sexes et apporte d'autres avantages sur les plans social et sanitaire*, communiqué de presse, juillet 2007.

sont aussi visés, à savoir les infrastructures sanitaires ; les infrastructures scolaires (école, collège, lycée) ; les barrages hydro-agricoles ; les centres de formation professionnelle. Plus de 200 000 personnes sont touchées directement par les actions mises en œuvre<sup>28</sup> :

- 70 000 personnes sans accès aux soins de santé primaire bénéficient aujourd'hui d'une infrastructure fonctionnelle à moins de 5 km du domicile.

- Plus de 5 000 élèves non scolarisés ou scolarisés dans des structures provisoires ont désormais accès à l'éducation et à la formation professionnelle dans des conditions optimales.

- 80 000 personnes sans accès à l'eau potable bénéficient aujourd'hui d'un accès à domicile ou par l'intermédiaire de bornes fontaines collectives.

- Des réserves d'eau disponible durant toute l'année ont été créées dans les zones les plus enclavées de l'Est Sénégal : plus d'un million de m<sup>3</sup> de réserve d'eau servant à l'abreuvement du bétail, à la pisciculture et au maraîchage.

Des initiatives, telles que la construction d'écoles et la création d'un réseau de bibliothèques, ont favorisé l'éducation, l'alphabétisation et la culture. À noter que le taux d'alphabétisation est passé de 13 % à 24 % en dix ans sur le territoire. Les centres de santé communaux ont également été renforcés et des programmes de promotion de la santé et de l'hygiène ont été mis en place<sup>29</sup>.

Notons qu'une bonne partie des envois liés à la santé est ponctuelle du fait qu'il n'existe pas de budget prédéterminé spécifiquement dédié aux soins. Les envois sont liés aux cas de maladie, ils ont donc un caractère socialement obligatoire et ponctionnent directement la capacité à épargner. Le phénomène s'accroît les années de mauvaise conjoncture économique. Mais leur intervention a parfois eu des effets préventifs déterminants. Ainsi en 1985, une épidémie de choléra a éclaté dans les villages riverains du fleuve Sénégal ce qui a incité des associations d'émigrés à réagir rapidement par l'envoi de vaccins, ce qui a permis d'enrayer le fléau<sup>30</sup>. Il s'agit donc ici de satisfaire les premiers besoins,

---

<sup>28</sup> Thiam, P.-B. (2008), *Faire de la diaspora africaine en Europe des agents stratégiques pour le développement de l'Afrique*, Colloque Initiatives de Co développement, Bruxelles, 25, 26 Juin.

<sup>29</sup> Doucet, Ch., Favreau, L. (2006), *Les diasporas ouest africaines, agents de développement ?* Publication de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC), Série Comparaisons internationales, septembre, n° 30.

<sup>30</sup> OCDE, *Les migrants, partenaires de la coopération internationale : Le cas des Maliens de France*, rapport, juillet 1995.

une étape essentielle pour pouvoir s'investir par la suite dans une dynamique de développement.

Nous ne pouvons nier à travers tout ce que nous avons présenté que les envois de fonds ont des effets bénéfiques incontestables, effets que nous pouvons résumer comme suit : d'abord, les familles bénéficiaires voient leur niveau de vie s'améliorer, puisque les transferts servent principalement à couvrir les besoins de consommation : cet argent peut également faciliter l'accès des membres de la famille et des proches aux services essentiels de base comme la santé et l'éducation. Ensuite, ces fonds servent d'assurance, notamment pour les ménages ruraux soumis aux aléas climatiques. Enfin, ces fonds au-delà de la consommation peuvent servir à réaliser des investissements, de projets précis dans le pays d'origine, dont l'intérêt peut être strictement privé ou public (construction ou acquisition de logement, création de petites entreprises, d'un commerce, etc.). Dans ce cas, les revenus de la migration stimulent l'activité économique locale. Les réalisations effectuées par certains groupes d'émigrés en faveur du développement local de leur région d'origine (écoles, centres de santé communautaire, forages...) ont eu un impact non négligeable quant à l'amélioration des conditions sociales et sanitaires des populations.

## **5. Mesures susceptibles de faire des envois de fonds un levier pour le développement**

Si relativement peu de transferts sont consacrés à l'investissement, c'est en grande partie en raison de la capacité limitée de la part des bénéficiaires d'entreprendre et de gérer des activités productives d'une part, et du manque de confiance des migrants dans les structures intermédiaires d'autre part. Ces deux facteurs expliquent en grande partie les difficultés rencontrées par les projets pilotes cherchant à développer l'investissement productif à partir de la diaspora.

Le potentiel important que ces envois de fonds représentent pour le développement a incité certains pays à mettre en place des mécanismes de levier pour encourager les migrants à consacrer une portion de leurs transferts à des fonds de développement. D'autres ont créé des instruments financiers spécifiques pour absorber une partie des transferts, pour la compléter par des moyens financiers de sources publiques et pour faciliter les entreprises conjointes entre les migrants et les organes de développement local<sup>31</sup>.

---

<sup>31</sup> Commission des communautés européennes, *Intégrer les questions liées aux migrations dans les relations de l'Union européenne avec les pays tiers*, rapport 2002.

Nous présenterons ici les mesures prises par certains pays et qui nous semble être les plus importantes :

### **5. 1 Mexique**

Les autorités mexicaines ont développé en 2002 l'initiative « 3 pour 1 ». Ce programme est géré par le Secrétariat au développement social du Mexique (SEDESOL) en collaboration avec la diaspora mexicaine établie aux Etats-Unis. Pour chaque dollar envoyé par les émigrés, l'Etat s'engage à verser deux dollars de plus. En 2004, cela s'est traduit par 70 millions de dollars d'investissements de taille moyenne en infrastructures régionales, en sachant que les autorités limitent leur participation à 25 000 dollars par projet. En collaboration avec la Banque mondiale, les organisateurs du programme cherchent à financer des opérations plus directement liées à la sphère productive afin de stimuler la création d'emplois de freiner l'émigration. Le programme finance également des bourses d'études sous condition du retour des étudiants afin de faire bénéficier leur pays des connaissances acquises à l'étranger.

### **5. 2 Espagne**

Dans le cadre des travaux du «Groupe des 6 » (Algérie, Allemagne, Brésil, Chili, France, Espagne) et de l'initiative contre la faim et la pauvreté, le Ministère de l'économie et des finances a identifié une série de mesures visant à faciliter et renforcer les flux financiers et à accroître l'impact des transferts sur développement local. Parmi ces mesures, on peut citer l'accroissement de la concurrence sur le marché financier des transferts de fonds afin d'en réduire le coût, la bancarisation de ceux-ci, le soutien aux institutions de crédit et d'épargne orientées vers les PME, le soutien à des institutions de crédit et d'épargne orientées vers les PME, la négociation d'accords commerciaux entre institutions financières des pays émetteurs et récepteurs de ces fonds. Les autorités espagnoles envisagent également de créer un réseau de conseillers en matière d'investissement et d'accès au crédit afin de faciliter la transformation de ces transferts en investissements productifs. La mise en œuvre de ce projet implique une coordination forte de l'administration espagnole, des associations d'émigrants et des agences de coopération espagnole dans les pays récepteurs. Enfin, la mise en place de partenariats publics et privés devrait compléter ces mesures en associant les efforts des migrants et la participation d'institutions financières sur des projets d'intérêt collectif.

### **5. 3 France**

Depuis 2003, la France conduit une politique active de codéveloppement. Selon cette stratégie, le migrant est défini comme acteur de développement de son pays d'origine. Le soutien des ministères des Affaires étrangères, des Affaires sociales, de l'Emploi et du Logement et l'Agence française de Développement aux initiatives des migrants se traduit par un dispositif de cofinancements ou d'aides logistique ou techniques. Le codéveloppement participe donc notamment au développement économique des pays d'origine :

- En mettant en place des mécanismes facilitant l'accès au crédit pour ceux qui veulent réaliser des investissements à distance, c'est à dire, des activités génératrices de revenus au bénéfice de parents ou amis restés au pays. Par ce biais, le codéveloppement permet aux migrants de faire bénéficier leur pays d'origine de leur épargne, en favorisant les investissements productifs.
- En aidant les migrants qui le souhaitent à se réinsérer dans leur pays d'origine sous forme d'aide à la création d'une activité productive. Ce dispositif met tout particulièrement l'accent sur l'accompagnement, condition indispensable au succès de l'entreprise du migrant.

### **5. 4 Bangladesh**

Des primes spéciales sont offertes aux émigrés qui se montrent désireux d'investir dans les secteurs des communications et des transports. Les autorités bangladaises offrent des taux plus avantageux aux émigrés bangladais qui rachètent des entreprises privatisées. Les formules proposées sont les suivantes :

- 40 % de réduction aux émigrés s'ils s'acquittent de la totalité du prix demandé dans les 30 jours.
- 20 % de réduction s'ils s'acquittent de 75 % du prix demandé dans les 30 jours.
- 5 % de réduction supplémentaire si le paiement est fait en devises.

### **5. 5 Pakistan**

Une série de formules incitatives ont été annoncées en 2001 au Pakistan, reflétant l'importance que le gouvernement accorde aux rapatriements de fonds en tant qu'instrument de développement économique. Pour un montant minimal de fonds rapatriés (entre 2 500 et 10 000 dollars), les pakistanais résidents outre-mer se sont vu accorder un accès privilégié à l'éducation supérieure, au logement, ainsi que la

possibilité de bénéficier de l'émission d'actions, du libre renouvellement des passeports et de l'exemption des taxes à l'importation (pour 700 dollars par an).

Outre les mesures prises par ces pays, il existe d'autres décisions qui pourraient être prises afin d'améliorer l'impact des envois de fonds :

### **L'encouragement des diasporas à s'investir dans le processus de développement**

Les avantages de la migration, et en particulier de l'apport des migrants dépendent des conditions politiques et économiques, ainsi que de la stabilité sociale. Des politiques gouvernementales visant directement ou indirectement les diasporas peuvent influencer de façon sensible les effets de la migration sur le développement. Quelques grandes approches visant à favoriser l'engagement des diasporas et des migrants vis-à-vis du développement peuvent être résumées comme suit :

- D'abord, encourager les consultations, les partenariats et la coopération entre les Etats et les diasporas, pour ce faire, les migrants ne doivent pas être traités comme des ressources, mais comme des partenaires dont les intérêts et préoccupations doivent être pris en compte sérieusement. Par conséquent, la création d'un climat de confiance entre Etats et diasporas est essentielle. Les pouvoirs publics doivent émettre une réelle volonté de collaboration, en mettant en place un cadre institutionnel se prêtant au dialogue avec les diasporas, en donnant plus de transparence aux stratégies et aux objectifs de développement gouvernementaux, et en soutenant la mise en place de réseaux de migrants tout en respectant leur autonomie. Les associations de diasporas devront se voir offrir la possibilité de participer à des programmes de développement et notamment aux phases d'identification et de mise en œuvre et de suivi des projets.

- Ensuite, il est nécessaire d'identifier et de reconnaître que les diasporas ne sont pas homogènes, les initiatives tendant à mobiliser , exigent un dialogue avec les communautés de migrants en vue de détecter les structures et les dénominateurs communs, qui au sein des diasporas peuvent être utilisés pour concevoir et/ou exécuter des projets, les mesures permettant de recueillir et d'agencer les données relatives aux diasporas englobent leur enregistrement et la mise en place de modèles permettant de tracer une cartographie des diasporas, grâce notamment à de bons services consulaires, pour entretenir le lien entre les diasporas et leur pays d'origine.

## **La mobilisation des ressources financières des diasporas**

Cette mobilisation peut emprunter plusieurs pistes :

- Amélioration du recueil des données de base relatives aux transferts de fonds internationaux et internes et aux volumes.
- Réalisation d'études sur le processus décisionnel en matière de transfert et de dépense des avoirs.
- Encouragement des envois de fonds par la voie officielle en réduisant les coûts.
- Amélioration de l'accès aux services bancaires dans les pays d'origine et de destination.
- Encouragement de l'épargne susceptible d'augmenter la liquidité des institutions de micro crédit.
- Création de projets et de vecteurs d'investissement, grâce auxquels les transferts peuvent être acheminés par exemple, dans l'industrie, l'éducation.
- Mise en place de mesures incitatives pour stimuler l'acheminement des transferts vers des projets productifs, par exemple, des abattements fiscaux particuliers aux expatriés, ou en créant des plans d'épargne ou des titres servant des intérêts communs aux émigrés et à l'Etat.
- Encouragement des migrants à implanter des PME, en vue d'assurer, à terme leur indépendance, tout en faisant en sorte que leurs avoirs concourent à la croissance économique locale, par exemple ; coopérer avec les banques dans le but d'assurer un lien entre les envois de fonds et l'octroi de micro crédit.
- Augmentation des capitaux transférés : par exemple, la facilitation et l'encouragement de la migration de la main-d'œuvre.
- Affectation d'une quote-part des envois de capitaux à des dépenses publiques : par exemple, la taxation des capitaux entrants.
- Encouragement des canaux officiels d'envoi de capitaux : par exemple, réduction des coûts de transfert officiel en stimulant la concurrence ; organisation de campagnes d'information à propos des systèmes de tarification ; élaboration de synergies entre banques et institutions de micro financement.
- Elaboration d'options pour l'utilisation des envois de fonds à des fins d'investissement économique, social (c'est-à-dire l'éducation, la santé, etc.) ou dans le logement : le développement de services financiers (formules d'épargne et d'investissement) pour les migrants ; l'offre en titres et comptes spécifiques ; l'aide aux entrepreneurs migrants.
- Soutien des initiatives de développement mises sur pied par les

associations de migrants : par exemple, la mise au point de cadres institutionnels pour soutenir et financer des projets de développement basés sur des initiatives de migrants ; mise en correspondance de formules de financement.

### **La mobilisation des ressources non financières des diasporas**

Il s'agit de transfert de technologies et connaissances, commercialiser les produits de leurs pays d'origine dans leur pays d'accueil, à travers :

- La facilitation de la migration temporaire des travailleurs : pour profiter des avantages qui découlent de la mobilité régionale ou internationale des travailleurs, les pays d'accueil et d'origine doivent donc collaborer.

- L'encouragement et la facilitation du retour virtuel ou réel, temporaire ou définitif, à titre volontaire des migrants qualifiés, en vue d'un transfert des connaissances, des aptitudes techniques.

- La facilitation du retour temporaire des migrants qualifiés, et le favoriser grâce à des mesures d'incitation, revêtent une importance particulière pour reconstituer l'infrastructure sanitaire et les ressources humaines qualifiées dans les pays en voie de développement.

- Le traitement du problème posé par la nature « non transférable » des prestations des émigrés (pensions, sécurité sociale).

- La diffusion d'information sur les potentialités d'emploi et soutenir les programmes conçus à l'intention de ceux qui veulent rentrer (Internet).

- La facilitation des mouvements des membres de diasporas entre leur pays d'origine et leur pays d'accueil, grâce à la double nationalité, par exemple ; l'Iran accorde aux jeunes iraniens nés à l'étranger, qui viennent en visite dans leur pays pour un maximum de trois mois, une exemption du service militaire.

## **Conclusion**

À l'ère de la mondialisation et de l'intégration des marchés, les migrations internationales pourraient offrir une réponse potentiellement intéressante pour les pays d'origine. En effet, les transferts sont susceptibles de jouer un rôle non négligeable dans le financement du développement économique et social des pays d'origine. Les envois de fonds permettent une élévation du niveau de vie du migrant et de sa famille ainsi qu'une augmentation de leur bien être matériel. Les transferts ont le potentiel réel et nécessaire pour créer des développements positifs dans les pays d'origine des migrants. Des possibilités d'investissement pourraient être mobilisées pour stimuler l'emploi et la production. Cependant, le drainage de ces potentialités demeure, en définitive, conditionné par la qualité de l'environnement dans lequel les investisseurs émigrés seraient appelés à opérer. L'assainissement de cet environnement est une autre priorité. Tout ce qui précède nous amène à penser que la question migratoire doit être repensée selon une logique « gagnant-gagnant », laquelle doit être soutenue par des mesures concertées trouvant leur meilleure expression dans la coopération migratoire. Une coopération à même d'évacuer les peurs, les soucis et les malaises des uns et des autres.<sup>32</sup>

D'ailleurs, à des fins de développement, il faudrait mettre à profit les rapports économiques transnationaux déjà en place entre émigrés et communautés d'origine. De telles initiatives devraient constituer un des thèmes majeurs de la future politique de développement tant dans les zones d'origine que dans celles d'accueil. D'où l'importance que revêt la compréhension des effets de la migration dans les économies d'origine des migrants.

Il paraît évident, que si des pays exploitaient les moyens financiers et humains de leur diaspora, les nations africaines pourraient trouver leurs propres solutions aux problèmes de développement et compenser ainsi l'amenuisement des ressources de l'aide qu'ils reçoivent des pays du Nord et du commerce avec eux.

---

<sup>32</sup> Musette, M.-S. (2006), « Les migrations et le développement au Maghreb Central », in *Cahiers des Migrations Internationales*, Bureau International du Travail.

## Bibliographie

### Ouvrages

- Adams, W. Rieben, H. (1980), *L'exode des cerveaux*, éd., Lausanne ? Paris.
- Ajchenbaubt, Y., Hassoun, J.-P. (1968), *Histoire d'insertion des groupes familiaux hmong réfugiés en France*, éd. Adres, Paris.
- M'chichi, A., Hamdouch, H., Lahlou, B., M. (2005), *Le Maroc et les migrations*, Rabat, Fondation Friedrich Ebert,
- Benamrane, D. (1983), *L'émigration algérienne en France (passé, présent et devenir)*, Alger, SNED.
- Bertin, G. (2003), *Développement local et intervention sociale*, Paris, l'Harmattan.
- Bichara, K. (2011), *Les migrations dans les rapports euro-méditerranéens et euro-arabes*, Paris, l'Harmattan.
- Chaleard, Blanc M.-C. (2001), *Histoire de l'immigration*, Paris, la Découverte.
- Carlier, O., Marouf, N. (1995), *Espaces maghrébins : La force du local ?*, Paris, l'Harmattan.
- Dewitte, P. (1999), *Immigration et intégration*, Paris, la Découverte.
- Ubert, F. (2005), « L'impact des transferts de fonds sur le développement des pays d'origine : le cas de l'Afrique », in *Migrations, transferts et développement*, OCDE.
- Houee, P. (2001), *Le développement local face au défi de la mondialisation*, Paris, l'Harmattan.
- Loquet, P. (2004), *L'économie sociale et solidaire au service d'un projet de territoire*, Paris, éd. Lettre du cadre territorial, Paris.
- Marechal, J.-P. (2000), *Humaniser l'économie*, Paris, Desclee de Brouwer.
- Matteaccioli, A. (2004), *Philippe Aydalot pionnier de l'économie territoriale*, Paris, l'Harmattan.
- Nedelcu, M. (2004), *La mobilité internationale des compétences, situations récentes, approches nouvelles*, Paris, l'Harmattan.
- Picquart, P. (2004), *L'empire chinois : Histoire et actualité de la diaspora chinoise Mieux comprendre la Chine, futur n°1 mondial*, Paris, Favre.
- Rea, A., Tripier, M. (2003), *Sociologie de l'immigration*, Paris, la Découverte.

## **Rapports**

Besson, E (septembre 2008), « Les migrants, acteurs du développement solidaire : soutenir les initiatives des migrants en faveur du développement de leur pays d'origine », rapport du secrétariat d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique.

Rapport du Fonds International de Développement Agricole- FIDA. (2005) et (2007), « Travailleurs migrants et envois de fonds : Flux mondiaux de fonds envoyés vers les pays en développement et en transition ».

Rapport de l'Organisation Internationale des Migrations- OIM. (2004), « Migration et développement : Mythes et réalité ».

Rapport de l'OIM. (octobre 2005), « Les migrations dans un monde interconnecté : Nouvelles perspectives d'action ».

OIM. (avril 2006), « Migrations internationales et développement ».

OIM. (avril 2006), « Migration et développement : Opportunités et défis s'offrant aux décideurs ».

OCDE. (Juillet 1995), « Les migrants, partenaires de la coopération internationale : Le cas des Maliens de France ».

OCDE. (2000), « Tendances de l'immigration et conséquences économiques ».

OCDE. (2006), « Perspectives des migrations internationales : Les transferts de fonds internationaux des émigrés et leur rôle dans le développement ».

OCDE. (2006), « Les politiques migratoires et le développement : Une perspective européenne ».

OCDE. (2006), « Les implications économiques des envois de fonds et de la migration ».

OCDE. (2007), « La cohérence des politiques au service du développement : Migration et pays en développement ».

OCDE. (novembre 2007), « Le financement du développement local : Comprendre le rôle des banques mutualistes et coopératives ».

ONU. (octobre 2005), « Transferts de fonds : une aubaine pour le développement ».

ONU. (2005), « Investir dans des infrastructures et des services en faveur des pauvres ».

ONU. (Juillet 2006), « Crime organisé et migration clandestine de l'Afrique vers l'Europe ».

UNICEF. (septembre 2008), « Impact social des transferts de fonds des marocains résidant à l'étranger : une revue de littérature ».

Banque Africaine du Développement (BAD) : Les transferts de fonds des migrants, un enjeu du développement : Les Comores, Mali, Maroc, Sénégal.

Rapport Octobre 2007.

Agence Française de Développement en liaison avec la Banque Mondiale (Mars 2005), « La croissance pro-pauvre en Tunisie ».

Agence Française de Développement-AFD. (2006), « Migrants, acteurs du développement ».

FAO. (1997), « Les immigrés de la vallée du fleuve Sénégal en France : de nouveaux acteurs dans le développement de leur région d'origine ».

Swiss Forum for migration and population studies-SFM. (2006), « Les transferts de fonds des migrants albanais ».

Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation- CEIM. (Avril 2008), «Le corridor États-Unis/Mexique. Fiche synthèse sur les transferts de fonds ».

Commission européenne. (2005), « Le projet de coopération sur les questions liées à l'intégration sociale des immigrés, à la migration et à la circulation des personnes : Migration, transfert et développement au Maroc ».

Banque de France. (2008), Les transferts de revenus des migrants : Quel impact sur le développement économique et financier des pays d'Afrique subsaharienne ? »

Institut universitaire européen (2005), « Les migrations irrégulières entre le Maghreb et l'Union européenne : Evolutions récentes ».